

Actus Longe Côte/Marche Aquatique n°23 – Décembre 2019

Destinataires : référents régionaux Longe Côte/Marche Aquatique

Copie : présidents des Commissions Régionales Pratiques Adhésion, présidents des comités régionaux et départementaux, comités régionaux et départementaux, Comité Directeur, DIR, ATP, PAF

A diffuser sans modération (référents départementaux, formateurs, animateurs, clubs, etc.)

Référent régional, président de club, animateur... cette actu Longe Côte Marche Aquatique est réalisée pour vous ! Si vous souhaitez mettre votre région, votre club... à l'honneur, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos informations par mail à marcheaquatique@ffrandonnee.fr

Développement du Longe Côte/Marche Aquatique : quelle stratégie pour la Fédération ?

Depuis 2012, la Fédération s'est organisée pour structurer l'activité et permettre à tous la pratique de cette discipline, dans les meilleures conditions de sécurité. La stratégie fédérale en matière de développement du longe côte/marche aquatique s'articule autour de différents axes : la formation des cadres, les sites de pratique, la création de clubs ou de section de clubs proposant du longe côte/marche aquatique, L'évolution de la compétition, l'international et l'action partenariale.



Toutes ces thématiques sont développées dans un dossier de présentation de l'activité intitulé [« l'activité longe côte/marche aquatique, au cœur de la stratégie de développement et de diversification des pratiques à la FFRandonnée »](#), utile à tout acteur souhaitant accompagner la Fédération dans la poursuite du développement de l'activité.

Pari réussi pour le 1^{er} Paris Longe Côte Indoor !

La FFRandonnée a organisé la 1^{ère} compétition Indoor de Longe Côte le samedi 14 décembre 2019 à l'occasion du salon nautique international de Paris qui se tenait à la porte de Versailles.

La présence d'un bassin de 700m² pour l'initiation aux sports nautiques était une formidable opportunité pour faire découvrir et promouvoir le Longe Côte.

Malgré les difficultés de transports liées à la grève nationale interprofessionnelle, 31 compétiteurs (16 femmes et 15 hommes) sur les 32 sélectionnés pour leurs résultats au dernier championnat de France avaient fait le déplacement à Paris.

Les compétiteurs issus de 12 clubs de 5 régions maritimes se sont affrontés dans une compétition individuelle réalisée sous forme de duels spectaculaires par 4, suivie d'une compétition par équipes mixtes de 2 sur un slalom de 125m. Cet événement avait pour objectifs de montrer au grand public que le Longe Côte peut-être une pratique compétitive attractive, qui peut se réaliser en solo ou en équipe, à mains nues ou en se propulsant à l'aide d'une pagaie.

Le format de compétition et l'enchaînement des courses dans une eau à 15° nécessitaient une bonne maîtrise technique et un excellent niveau physique. Les longeurs ont offert de belles émotions aux nombreux spectateurs présents tout au long de cet après-midi.

Lors de l'épreuve solo avec pagaie, chez les féminines N. Naglik (Boulogne CK) s'impose devant S. Couvelaere (Hyères LC) et A. Andrieux (CN Porsall Kersaint).

Chez les hommes, F. Amela (Wild Move Antibes) devance F. Feresin (AWA Mandelieu) et R. Charrier (Adapt'form St Jean de Monts).





En binômes mixtes à mains nues, la paire S. Chipon (AWA Mandelieu)/F. Amela (Wild Move Antibes) monte sur la plus haute marche du podium suivie de S. Couvelaere (Hyères LC) /F. Feresin (AWA Mandelieu) et de N. Naglik (Boulogne CK) /M. Coëdel (TSN Carnac).

Cette première édition en bassin artificiel intérieur a été appréciée par tous, prouvant que le Longe Côte, sport de nature et de littoral par origine pouvait proposer des spectacles sportifs en indoor au même titre que d'autres fédérations de sport nature (Super-cross Paris la Défense-Arena, Liévin Triathlon Indoor Festival, le Snowhall d'Amnéville-Les-Thermes,...)



Retrouvez les résultats de la compétition et les photos et vidéos sur la page [Facebook FFRandonnée Longe Côte compétition](#).

6^e Championnat de France de Longe Côte

Le 6^e Championnat de France de Longe Côte se déroulera le samedi 20 juin 2020 à Sangatte (Pas de Calais), dans les Hauts-de-France. [Une note précisant le mode de répartition des dossards et un rappel du règlement de participation](#) au 6^e Championnat de France de Longe Côte a été adressée récemment au réseau.

Pour rappel, conformément au mémento fédéral "*Pratiquer, Encadrer, Organiser*", avant le 31/01/N, chaque comité régional propose une date de Championnat Régional à l'arbitre national, Hugues Abis, h.abis@hotmail.com, qui le valide et l'inscrit au calendrier national des compétitions. (cf également plus loin le paragraphe consacré au calendrier officiel 2020 des manifestations compétitives ou non de longe côte/marche aquatique)

Le comité de pilotage de ce 6^e Championnat de France reviendra vers vous prochainement pour vous apporter quelques informations pratiques utiles à votre organisation.

Formation Brevet Fédéral animateur Longe Côte/Marche Aquatique

Le nouveau cursus de formation prend ses marques. 79 nouveaux animateurs ont été formés, auxquels viennent s'ajouter les 164 équivalences Sentiers Bleus soit un contingent de 793 animateurs fédéraux.

Retrouvez toutes les dates des formations organisées en 2020 sur [le site officiel de la formation](#) en randonnée édité par la FFRandonnée.

Pour en savoir plus, cliquez sur [le référentiel de formation du Brevet Fédéral animateur de longe côte/marche aquatique](#)

Plus d'informations auprès de votre Président de la Commission Régionale Formations

La formation des encadrants contre rémunération

Une nouvelle session de formation pour les encadrants contre rémunération se déroulera du 24 au 27 mars 2020 à l'École Nationale de Voile et des Sports Nautique de Saint-Pierre Quiberon (56).

Plus d'information auprès de Patrick Pouget, Conseiller Technique National, responsable des formations pour les pro longe côte/marche aquatique : ppouget@ffrandonnee.fr

Le Comité National Longe Côte/Marche Aquatique

Une erreur s'est glissée dans la dernière actu fédérale ; l'Assemblée Générale du Comité National Longe Côte Marche Aquatique aura lieu le 27 mars 2020 au siège de la Fédération, et non le 28 mars 2020, date de l'Assemblée Générale de la Fédération.





Les sites de pratique en Longe Côte/Marche Aquatique

Mise en place en mai 2018, seules 55 associations sur les 124 proposant l'activité ont réalisées la fiche de leur site de pratique. Ces fiches de site sont obligatoires et permettent d'orienter le grand public vers des zones validées, respectant des critères précis en terme de sécurité, de respect de l'environnement et d'éviter la pratique sauvage et non encadrée. Elles sont aussi des outils de promotion pour les clubs fédérés et les professionnels ayant suivi la formation fédérale du Brevet Fédéral d'Animateur longe côte/marche aquatique.

Associées à l'affiche [« les 5 règles essentielles pour bien longer »](#), elles confortent les élus des communes disposant d'un lieu de pratique du sérieux des associations fédérées. Un bilan a récemment été adressé aux référents régionaux longe côte/marche aquatique; ces derniers sont invités à reprendre contact avec les associations de longe côte/marche aquatique afin d'établir la ou les fiches de leurs sites de pratique.



Pour rappel, ces fiches de sites sont ensuite intégrées sur la page de présentation de l'activité sur le site internet fédéral (onglet sites de pratique : <https://www.ffrandonnee.fr/249/la-marche-aquatique-cotiere.aspx>).

Enfin, [un courrier-type a également été rédigé à l'attention des élus locaux](#) afin que chaque association adresse sa fiche de site de pratique accompagnée de l'affiche « les 5 règles essentielles pour bien longer »

Renseignements auprès de Bernard Deschamps, Président de la Commission Sites de pratique du Comité National Longe Côte Marche Aquatique par téléphone au 06 77 34 02 22 ou par mail : bernard.deschamps35@orange.fr

Des nouvelles du réseau

Regroupement des arbitres régionaux de Longe Côte

Le prochain championnat de France de Longe Côte viendra clôturer une olympiade qui aura vu un développement important du longe côte/marche aquatique en France et à l'international.

Les 5 éditions du Championnat de France, les 6 opens internationaux et la démonstration de l'activité aux jeux méditerranéens de plage en août dernier ont été riches en enseignements et le niveau de performance des compétiteurs reconnu par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF). Garant du respect des règles de course, l'arbitre est indissociable de toute pratique compétitive et un plan de développement de l'arbitrage doit accompagner l'évolution des compétitions.

En collaboration avec le Comité National Longe Côte Marche Aquatique, la Fédération regroupera les arbitres régionaux de longe côte/marche aquatique le 21 janvier 2020 (*NDLR : initialement prévue le mercredi 18 décembre 2019, annulée en raison des grèves nationales*) pour leur présenter l'évolution de l'arbitrage et recueillir leurs avis sur une nouvelle réglementation pour la nouvelle olympiade.

Calendrier officiel 2020 des manifestations de longe côte/marche aquatique

Il est proposé de compléter [ce questionnaire en ligne](#) permettant ainsi de constituer ce calendrier officiel 2020 des manifestations (compétitives ou non) de longe côte/marche aquatique.

Pour rappel, conformément aux règles établies dans le mémento fédéral, chaque comité régional FFRandonnée organise un Championnat Régional pour sélectionner ses meilleurs licenciés et/ou équipes à participer au Championnat de France.

Plusieurs comités régionaux peuvent se réunir pour l'organisation d'un Championnat inter-régional. Le classement est réalisé obligatoirement par région.

L'épreuve doit :

- Etre réalisée au minimum un mois avant la date du Championnat de France
- Etre publiée avant le 31/01/N au calendrier national des compétitions régionales qualificatives pour le Championnat de France
- Etre validée par l'arbitre régional de la région concernée
- Etre coordonnée par un directeur de course sous l'autorité de l'arbitre régional



Aqua Walking Tour 2020

La FFRandonnée s'appuie sur le club International Aqua Walking, dans le cadre d'une convention annuelle, pour mettre en œuvre plusieurs actions de coopération visant à développer l'activité Longe côte/ Marche Aquatique chez ses partenaires européens et étrangers. L'une d'entre elles consiste en l'organisation d'un circuit compétitif, l'Aqua Walking Tour.

Le programme du circuit international Aqua Walking Tour 2020 est, depuis 2018, piloté par IAW (International Aqua Walking) en lien avec les fédérations FFRANDONNEE, FIE (pour l'Italie), FEEC (pour la Catalogne), FAM (pour l'Andalousie), FASPT (pour l'Algérie) et le collectif Tunisia Aqua Walking (pour la Tunisie en attente de l'accueil dans une fédération) qui toutes ont inscrit le Longe Côte dans leurs statuts. Il compte cette année des nouvelles épreuves, et en marge du circuit des épreuves labellisées Aqua Walking Tour comme l'Aqua Marche de Nouméa en Nouvelle-Calédonie (le 8 mars).



Les étapes à ce jour validées sont :

- 7-10 mai : Salou, Catalogne (au cœur du Catalunya Trek Festival, pour les 100 ans de la FEEC)
- 11-13 septembre : Omaha Beach, Normandie
- 10-11 octobre : Alassio, Italie
- 31 oct.-1^{er} nov. : Bizerte, Tunisie

L'enjeu de ce développement est d'arriver à avoir minimum 8 pays en 2023 pour les 3^e Jeux Méditerranéens de plage avec le Longe Côte en compétition officielle et non plus en démonstration. A ce sujet, le lieu des 3^e JMP sera connu début février 2020 (3 candidatures en concurrence : Pesaro en Italie, Larnaca à Chypre et Figueira da Foz au Portugal).

La philosophie de l'Aqua Walking Tour 2020 s'inscrit désormais et définitivement dans cette perspective : on longe pour son pays ! Vous découvrirez les nouveautés du règlement à partir du 8 janvier 2020 sur : <http://www.aquawalkinginternational.com/>

Inauguration du longe côte/marche aquatique en milieux lacustres à Verruyes (79)

Le samedi 16 novembre 2019, le club Verruyes Aqua Nordic (79) organisait sur le plan d'eau de Verruyes des baptêmes de longe côte/marche aquatique. Bernard Deschamps référent régional de la Nouvelle-Aquitaine était venu avec des animateurs et des licenciés de son club de Royan, ainsi que deux personnes de Fouras, épauler Eric Couturier l'animateur diplômé, pour l'initiation de cette nouvelle pratique.



Malgré une météo peut engageante et une eau à 8 degré, 21 personnes du département se sont inscrites, plutôt dubitatives au départ, c'est avec surprise qu'elles ont constaté qu'il ne faisait pas froid dans l'eau, et que cette pratique qui demande un peu de technique, pouvait être aussi très ludique. Un public intéressé était présent pour encourager « les longeurs » tout au long de la séance, parmi lesquels, des élus locaux et quelques administrateurs du Comité Départemental de la Fédération. Cette séance s'est terminée par un goûter bienvenu et un échange avec les participants, dont certains sont déjà partants pour continuer à pratiquer ce nouveau sport, très bénéfique pour la santé.



Contact : Eric Couturier 06 13 10 31 06

L'activité débarque sur l'île de La Réunion

Après avoir obtenu le brevet fédéral d'animateur longe côte/marche aquatique, 9 animateurs encadrent des séances au sein de 5 associations de l'île de La Réunion. Et parmi elles l'association Nout' Tout Dan' Sentié sur la plage d'Ermitage-les-Bains. Renseignements au 06 92 68 32 11 et [sur la page Facebook de l'association](#).





Et toujours...

Le partenariat avec la société Hoff – Ocean Step, fournisseur Longe Côte/Marche Aquatique de la FFRandonnée

Ocean Step est la première marque mondiale entièrement dédiée au Longe Côte Marche Aquatique, inspirée par les pratiquants et leurs attentes.

En tant que partenaire de la FFRandonnée, Ocean step vous offre une remise de 20% sur les combinaisons et accessoires de la marque Ocean Step.



Pour recevoir votre code promo, il vous suffit d'envoyer votre copie d'adhésion FFRandonnée à : contact@ocean-step.fr

Le « bon de réduction » sera à renseigner lors de la finalisation de votre commande.

[Découvrez](#) le catalogue des produits Ocean Step.

Guide méthodologique pour développer une offre de Longe Côte/Marche Aquatique

Dans l'objectif de poursuivre le développement de l'offre Longe Côte/Marche Aquatique, pour soutenir les structures qui souhaitent développer l'activité, leur apporter les informations nécessaires à la mise en place d'une section et/ou à la création d'une association Longe Côte/Marche Aquatique, la FFRandonnée a élaboré ce guide méthodologique, sous formes de fiches pratiques, sur lequel peuvent s'appuyer ces structures.

La version 2 du guide méthodologique « faire découvrir et pratiquer le Longe Côte/Marche Aquatique » est disponible (version 1 en 2015).

[Cliquez ici sur le lien](#) pour accéder au guide 2018. Pour info, ce guide sera actualisé courant 2020.

Nouveau flyer Longe Côte/Marche Aquatique

A destination des comités et des clubs qui souhaitent faire la promotion de la pratique auprès du grand public, de leurs futurs adhérents ou des institutions publiques, ce flyer incite à rejoindre le réseau de clubs et d'animateurs formés au sein de la FFRandonnée. Description, Intérêts et bienfaits de la pratique, équipement, compétition,... vous y retrouverez les principales informations sur la pratique du Longe Côte/Marche Aquatique.

Disponible sur simple demande (marcheaquatique@ffrandonnee.fr)



Livre : L'Aventure du Longe Côte

Sylvie Vieillard, docteur en géographie et elle-même longeuse, s'est intéressée au phénomène nouveau du Longe Côte, qui révolutionne les codes et les rapports humains, réinventant en quelque sorte l'approche du littoral et sa perception.

« [L'Aventure du longe-côte - Le littoral réinventé](#) ». Sylvie Vieillard. Éditions Géorama. 2019. 20€. Une remise de 30% est accordée aux clubs de la FFRandonnée. Contact : vieillard.coffre@gmail.com.



Cette lettre d'informations vous apporte les informations fédérales nécessaires au développement de la pratique et répond à vos besoins quand à la mise en place et à la structuration de cette activité au sein de votre réseau.

Chaque trimestre vous recevez les dernières informations relatives au Longe Côte Marche Aquatique.

Si vous souhaitez l'enrichir par vos informations, vos expériences,... n'hésitez pas à nous contacter par mail à marcheaquatique@ffrandonnee.fr